

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SPORTS



© J.Paray/Ville de Saint-Germain-en-Laye



© N.Duprey/CD78



© Saint-Germain hockey club (SGHC)

Saint-Germain-en-Laye, candidate au label «Terre de jeux 2024 ».

Vendredi 17 mai, la piscine olympique intercommunale « Le Dôme » a été inaugurée par Arnaud Péricard, maire de Saint-Germain-en-Laye et président du syndicat gestionnaire de l'établissement, Valérie Péresse, présidente de la Région Ile-de-France, et des représentants du Département et des villes partenaires, après plus de deux années de travaux. Arnaud Péricard a réaffirmé la forte identité sportive de la ville et annoncé sa volonté d'engager son territoire dans l'aventure des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Labellisée « Ville active et sportive » en 2018 grâce à la qualité de sa politique sportive qui repose sur la promotion du sport pour tous et le soutien au sport de haut niveau, Saint-Germain-en-Laye ambitionne d'obtenir le label « Terre de jeux 2024 » annoncé en 2018 par Tony Estanguet, président de Paris 2024.

La Ville souhaite ainsi valoriser ses actions dans le sport qui répondent aux critères d'obtention de ce label.

Le développement des infrastructures sportives comprend la modernisation des stades, gymnases, du « Dôme » dont cette inauguration est l'illustration. La Ville a également créé des infrastructures en accès libre en cœur de ville et des aménagements en forêt de Saint-Germain pour favoriser la pratique au quotidien.

La mise en œuvre de programmes pour valoriser les bienfaits du sport grâce à sa politique de sport pour tous, auprès de tous les publics et à la promotion du sport santé avec les pratiques sur ordonnance et libres (Prescri'forme et Flash'forme). La ville a également mobilisé les établissements scolaires pour la Semaine olympique et paralympique dès 2018.

L'accompagnement des athlètes au sein des clubs de haut niveau, notamment le hockey sur gazon, la natation, l'athlétisme et le golf.

La promotion de l'olympisme avec le soutien aux 70 associations sportives du territoire et une première célébration de la Journée olympique le 23 juin 2019.

Enfin, Saint-Germain-en-Laye, dont le château héberge le musée d'Archéologie nationale, compte participer à l'Olympiade culturelle de Paris 2024.

L'ambition de devenir un « centre de préparation » aux Jeux de Paris 2024

Saint-Germain-en-Laye, candidate pour devenir « Terre de jeux 2024 », souhaite également mettre son territoire au service de l'accueil d'une ou plusieurs délégations étrangères participant aux Jeux de 2024. La ville bénéficie d'une identité sportive forte, grâce aux politiques publiques mises en œuvre et à son lien historique avec le Paris Saint-Germain.../...

Elle accueille de nombreux clubs sportifs de haut niveau grâce à ses installations sportives de premier plan avec le Camp des loges, le stade Georges-Lefèvre (dont deux terrains de hockey sur gazon) et la piscine olympique Le Dôme.

Enfin, la ville peut mettre en avant sa proximité avec Paris et de l'ensemble des sites de compétitions, son accessibilité en transports en commun (RER, Transilien et arrivée du Tram 13 en 2021), sa forêt domaniale de 3 500 hectares et des hébergements de qualité.

« La ville de Saint-Germain-en-Laye, convaincue que le sport peut tout changer, souhaite devenir « Terre de jeux 2024 » et participer aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Notre ville, ouverte et internationale, saura accueillir les délégations qui voudront faire vivre et s'entraîner leurs athlètes à proximité de Paris et au cœur de la forêt. » précise Arnaud Péricard, maire de la ville de Saint-Germain-en-Laye.



© J.Paray/Ville de Saint-Germain-en-Laye

À propos du Dôme, piscine intercommunale rénovée

Géré par le Syndicat intercommunal, ce centre nautique - base bien-être et forme, récemment rénové, redevient une infrastructure sportive de premier plan avec ses trois bassins de 50 mètres et 20 mètres (couverts) et de 25 mètres (extérieur). Cet équipement majeur du territoire profitera à tous les publics (familles, écoles, seniors) et aux sportifs de haut niveau du Cercle des nageurs de l'ouest notamment qui fait partie de l'élite nationale de la natation.

Les sept communes membres du Syndicat intercommunal sont Aigremont, Chambourcy, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Le Pecq, Le Vésinet et Saint-Germain-en-Laye.



© J.Paray/Ville de Saint-Germain-en-Laye

Attachée de presse

Aline DUCHEMIN
 aline.duchemin@saintgermainenlaye.fr
 01 30 87 20 81

Responsable de la communication

Nathalie GRÉGOIRE
 nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr
 01 30 87 20 83

Presse Agence Sport Market

Chrystelle TCHATAT
 ctchatat@sportmarket.fr
 01 80 88 09 09